

## Mise à disposition du Document de Référence 2017 d'Altamir

**Paris, le 11 avril 2018** – Le Document de Référence 2017 d'Altamir a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 11 avril 2018.

Les documents suivants sont intégrés dans le Document de Référence :

- Le rapport financier annuel 2017 ;
- Le rapport sur le gouvernement d'entreprise ;
- Le descriptif du programme de rachat d'actions.

Le Document de Référence 2017 est disponible sur le site de la Société ([www.altamir.fr](http://www.altamir.fr), section Investisseurs/Information réglementée/Rapports annuels) et sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Il est également tenu à disposition au siège social de la Société : 1, rue Paul Cézanne - 75008 Paris.

La version anglaise sera disponible sur le site de la Société dans les prochains jours.

### A propos d'Altamir

Altamir est une société cotée de private equity (Euronext Paris-B, mnémo : LTA) créée en 1995 et dont les actifs sous gestion s'élèvent à près de €800 millions. Son objectif est d'offrir aux actionnaires une appréciation du capital sur la durée et des dividendes réguliers, en investissant dans un portefeuille diversifié d'actifs essentiellement non cotés.

La politique d'investissement d'Altamir consiste à investir au travers et avec les fonds gérés par Apax Partners SAS et Apax Partners LLP, deux leaders du private equity qui prennent des positions majoritaires ou de référence dans des opérations de LBO et de capital développement, et visent des objectifs ambitieux de création de valeur.

Altamir donne ainsi accès à un portefeuille diversifié d'entreprises à fort potentiel de croissance dans les secteurs de spécialisation d'Apax (TMT, Consumer, Santé, Services) et sur des segments de marché complémentaires (PME en Europe francophone et grandes entreprises en Europe, Amérique du Nord et dans les principaux pays émergents).

La société bénéficie du statut de SCR (Société de Capital-Risque) : elle est exonérée d'impôt sur les sociétés et ses actionnaires peuvent bénéficier d'avantages fiscaux sous certaines conditions de conservation des titres et de réinvestissement des dividendes.

Pour en savoir plus : [www.altamir.fr](http://www.altamir.fr)

### Contact

**Agathe Heinrich**

Tél. : +33 1 53 65 01 74

E-mail : [agathe.heinrich@altamir.fr](mailto:agathe.heinrich@altamir.fr)